

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le 2 Juin, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, maire.

Etaient présents : M. GROYER Bruno, M. GABARD Etienne, M. GIRARDEAU Jérôme, M. DUQUENOY Gilles, Mme SOYER Chantal, Mme ANDRILLAT Patricia, M. HENRION Thibaut, M. LABBE Alain.

Absents excusés : M. ALEMANN Martin, Mme BOUET Emmanuelle,

Secrétaire de Séance : M. Thibaut HENRION

Monsieur de BOUTRAY, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 28 avril 2021. Le conseil n'émet aucune objection.

1. CONVENTION AVEC LA SAUR :

Le changement des compteurs d'eau est prévu sur toute la commune. Un concentrateur sera installé aux abords de la salle des fêtes, qui servira à récupérer toutes les données. Une convention doit être signée entre la commune et la Saur pour l'entretien et la maintenance.

Le conseil municipal délibère favorablement pour signer cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

2. DELIBERATION SIVT (Retrait Bellevigne les Chateaux) :

La commune de Bellevigne les châteaux (Brézé St Cyr et Chacé) a demandé de sortir du SIVT. Le SIVT leur donne un accord pour se retirer au 1 janvier 2023. Chaque commune membre du SIVT doit délibérer en ce sens. Le conseil donne son accord.

3. DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET :

Afin de régler un fournisseur pour des travaux à la cantine, il est nécessaire de transférer la somme de 1333.06 € du compte 022 (dépenses imprévues) au compte 2181-55 (installation générale, agencement).

4. POINT SUR LES TRAVAUX :

- Cimetière : Les travaux de reprise de concessions sont terminés. Suite à cela, les travaux d'amélioration des allées vont commencer. Suite à une demande, 2 robinets d'eau vont être installés au milieu et au fonds du cimetière. Des plantes rampantes doivent être mises aux emplacements non occupés.
- Les travaux sur le parking lu Clos de la Varenne doivent commencer le 9 juin.

5. PERMANENCES ELECTIONS :

Lors des élections des permanences de 2 h 30 sont prévues. En dehors des conseillers municipaux, nous avons fait appel à des habitants de la commune.

6. POINT SUR LE BULLETIN MUNICIPAL :

Le bulletin municipal doit être distribué vers la mi-juillet.

7. QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à l'étude établie par la société EDMS, il s'avère que la commune dispose de 34.018 mètres linéaires de voirie communale. Une délibération doit être prise par le conseil municipal pour permettre à la Préfecture de mettre à jour les données.
- Le sentier pédestre va être remis en état avec l'aide de l'association des Arbres pour la vie. N'ayant que très peu de membres, l'association des amis du vieux Brignon pourrait être reprise par l'association des arbres pour la vie.
- Un habitant de la commune possédant un food truck demande s'il peut s'installer devant la mairie le jeudi soir. Le conseil municipal donne son accord avec la condition que l'emplacement reste propre et qu'une table extérieure ne soit installée. Le conseil municipal lui permettra d'avoir un branchement électrique gratuitement
- Monsieur le Maire expose la proposition de Doué en Anjou pour l'avenir du RPI. Le conseil municipal décide de revoir tous les points administratifs et financiers. Nous pourrions faire appel au SIVT afin d'avoir un directeur de garderie périscolaire à notre disposition.
- Monsieur le Maire a rencontré une commerciale de la Poste qui lui a fait l'inventaire de tous les services que la poste propose.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20

Le prochain conseil est fixé au 7 juillet 2021 à 20 h 15.

de BOUTRAY Pierre

GROYER Bruno

BOUET Emmanuelle

Absente

GABARD Etienne

GIRARDEAU Jérôme

DUQUENOY Gilles

SOYER Chantal

ALEMANN Martin

ANDRILLAT Patricia

Absent

HENRION Thibaut

LABBE Alain